

- ❖ Vous avez à déclarer un événement accidentel ?
- ❖ Vous avez une assignation temporaire (travaux légers) ?
- ❖ Vous devez remplir un ou des formulaires ?
- ❖ Vous avez des suggestions/recommandations à apporter suite au GDE ?

Josée Turbide
Directrice Santé et Sécurité au travail
4998 (interne)
514 598-3395 (externe)

Il me fera plaisir de vous guider. N'hésitez pas à me contacter.

15 septembre 2017

PRÉVENIR les CHUTES

causées par les **GLISSADES** et les **TRÉBUCHEMENTS**

un pas à la fois

Chutes se produisant au niveau du sol

Cela représente environ **28 353** glissades et trébuchements par année

Les chutes et les trébuchements sont à l'origine d'environ **12 %** des demandes d'indemnisation.

GARDER les lieux propres:

- NETTOYER immédiatement les déversements et les débris
- MARQUER ou IDENTIFIER les endroits mouillés et les zones de déversement
- CONSERVER les allées en bon ordre et exemptes d'obstacles
- FERMER les tiroirs des classeurs et des armoires de rangement immédiatement
- COUVRIR ou fixer avec du ruban adhésif les cordons et les câbles

CHOISIR et PORTER les bonnes chaussures :

- FAIRE CORRESPONDRE vos chaussures aux dangers présents au travail
- GARDER vos chaussures en bon état, propres et exemptes de contaminants

Source statistique : Association des commissions des accidents du travail du Canada, 2015 Statistiques des accidents professionnels au Canada

5 FAÇONS de RÉDUIRE le RISQUE

| Glissades | Trébuchements |
|---|--|
| <p>RALENTISSEZ et regardez bien où vous allez</p> | <p>GARDEZ les passages libres de tout obstacle et de tout encombrement</p> |
| <p>PLACEZ chaque pied fermement plat sur le sol</p> | <p>VEILLEZ au bon état du revêtement de sol</p> |
| <p>ADAPTEZ votre rythme à la surface de marche et à la tâche effectuée</p> | <p>Utilisez des sources d'éclairage fixes qui procurent un éclairage suffisant pour les tâches à effectuer</p> |
| <p>MARCHEZ en pointant les pieds légèrement vers l'extérieur</p> | <p>UTILISEZ une lampe de poche si vous devez pénétrer dans une pièce non éclairée</p> |
| <p>EFFECTUEZ un virage large lorsque vous arrivez à une intersection</p> | <p>NE LAISSEZ PAS les objets que vous devez transporter ou pousser vous bloquer la vue</p> |

CAUSES courantes

Glissades

- Matières glissantes (eau, glace, neige, huiles, poudres, solides à grains fins)
- Surfaces glissantes (tuile ou pierre polie, béton ou métal lisse peint)
- Chaussures inappropriées pour la surface présente

Trébuchements

- Surfaces inégales
- Marches inattendues ou peu visibles, plates-formes ou des seuils
- Tapis plissés, carpettes ou paillassons mobiles
- Obstructions, comme un tiroir de classeur laissé ouvert
- Fils, cordons et câbles exposés ou mobiles
- Encombrement des planchers ou des escaliers

Les employeurs doivent veiller à ce que le programme de santé et de sécurité en place comprenne la prévention des glissades et des trébuchements. Par exemple :

- EFFECTUER des inspections régulières
- IDENTIFIER les endroits fortement à risque, tels que les escaliers, les entrées et les lieux achalandés
- OFFRIR des formations aux gestionnaires, aux superviseurs et aux travailleurs

Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail